

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 11 Décembre 2019** à 19h00 Salle de Conférence de la STAD, 240 Boulevard Pasteur à Guesnain que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 46

Présents : (titulaires et suppléants) 36

Absents : 5

Procuration : 5

Etaient présents (délégués titulaires) : 32

Pour la CCCO : Christian VITU - Pascal JONIAUX - Marc HEMEZ - Frédéric DELANNOY - Alain PAKOSZ - Alain BRUNEEL - Pascal PRUVOST - Rémy VANANDREWELT - Dany HALLANT - Jean-Michel SIECZAREK.

Pour DOUAISIS AGGLO : Joël THOREZ - Henri DERASSE - Damien FRENOY - Marylise FENAIN - Claude HEGO - Michel LEBLOND - Jean Claude DHALLUIN - Nadia BONY - Frédéric CHEREAU - Henri COQUELLE - Robert STRZELECKI - Denis LAMY - Maryline LUCAS - Romuald SAENEN - Arnaud PIESSET - Caroline BIENCOURT - Colette CAPA - Jacques LECLERCQ - Christophe DUMONT - Véronique LEGRAND - Claudine PARNETZKI - Dominique RICHARD.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Christian TOSOLINI suppléant de Marc DELECLUSE - Bernard CIERZNIAK suppléant de Edith BESTIAN - Fabien BOURIEZ suppléant de Eric MOREAU.

Pour DOUAISIS AGGLO : Claudine HOUDET suppléante de Jean Michel SZATNY.

Etaient présents par procuration : 5

Pour la CCCO : Julien QUENESSON donne pouvoir à Romuald SAENEN.

Pour DOUAISIS AGGLO : Thierry FAIDHERBE donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Christian POIRET donne pouvoir à Claude HEGO - Jean Luc DEVRESSE donne pouvoir à Nadia BONY - Jacques ELIAS donne pouvoir à Maryline LUCAS.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Jocelyne MALFIGAN.

Pour DOUAISIS AGGLO : Didier TASSEL - Francis FUSTIN - Alain KLEE - Didier CARREZ.

OBJET : SORTIES D'INVENTAIRE

Monsieur PAKOSZ indique que l'objectif est de proposer la sortie de matériels du patrimoine du SMTD.

Déclassement de valideurs de quai VIX V3

Il est proposé le déclassement deux valideurs de quai VIX V3 acquis dans le cadre la mise en place du système billettique de 2006 à 2011 pour la réalisation de la ligne A (Le prix unitaire d'un valideur de quai est de 3450€).

N° Inventaire	Valeur acquisition	Date d'acquisition	Dénomination	VNC au 31/12/2019
06-64 BILLETTE-2007	1 599 924.67 € pour le système billettique dont 6 900 € pour les 2 valideurs de quai	26/06/2007	Système billetterie	0

Déclassement d'autres matériels destinés à la mise au rebut :

Il est proposé le déclassement pour mise au rebut de :

Valeur acquisition	Date d'acquisition	Dénomination	VNC au 31/12/2019
4 407.98	28/10/2001	Cric hydropneumatique	0
26 925,54 €	29/12/1988	Tour pour atelier TUB	0
15 899,76 €	30/09/1984	Banc d'essai dis	0
496.24 €	01/06/1982	Chandelles	0

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance en date du 27 Novembre 2019.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la sortie d'inventaire et la mise au rebut des biens susmentionnés.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 46

Nombre de votants : 41

Suffrage exprimé : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la sortie d'inventaire et la mise au rebut des biens susmentionnés.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO